



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Reforme-de-l-aide-sociale-La-Coalition-Objectif-Dignite-en-a-assez-du-mepris-du>

Réforme de l'aide sociale - La Coalition Objectif Dignité en a assez du mépris du ministre Blais



- Communiqués -
Date de mise en ligne : jeudi 18 mai 2017

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 18 mai 2017 - La semaine dernière, une dizaine de lettres ouvertes ont été publiées et diverses actions ont été organisées, dont une manifestation de 400 personnes, pour exiger du ministre François Blais qu'il annule les sanctions financières prévues par sa réforme de l'aide sociale (projet de loi 70). Tous ces rappels à l'ordre ont été cavalièrement ignorés par le ministre. La Coalition Objectif Dignité y voit un mépris profond pour les personnes assistées sociales, dont plusieurs doivent « survivre » avec aussi peu que 628 \$ par mois. Aujourd'hui, la Coalition interpelle le ministre et lui demande de répondre rapidement à trois questions toutes simples.

1) Monsieur Blais, pourquoi tenez-vous à banaliser, voire à ridiculiser l'expertise de toutes celles et tous ceux qui vous mettent en garde contre une approche coercitive à l'aide sociale ?

« Il faut avoir du front pour lever le nez sur l'avis de toutes les personnes et les organisations qui ont dénoncé l'approche coercitive à l'aide sociale depuis un an et demi, lance Yann Tremblay-Marcotte du Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ)./Le ministre croit-il que les 582 intervenantEs en santé qui viennent de signer une lettre ouverte sont également dans l'erreur quand ils disent craindre que les sanctions financières prévues par le programme Objectif emploi placent plusieurs personnes "en situation de malsaine précarité" ? Feraient-ils preuve "d'un petit peu d'ignorance", eux aussi, comme il en avait accusé 300 professeurEs et chargéEs de cours universitaires le printemps dernier ? »

2) Monsieur Blais, que ferez-vous avec les personnes qui pourraient se retrouver à la rue à cause des sanctions financières ?

Il y a deux semaines, on apprenait dans les médias que le ministre a grandement sous-estimé les impacts de sa réforme de l'aide sociale de 2015. « Il est difficile de faire confiance à un ministre qui a visiblement tendance à minimiser les impacts de ses réformes sur les personnes assistées sociales, lance Véronique Laflamme du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). Avec la réforme actuelle, nous craignons que les impacts soient encore plus dramatiques. La prestation d'aide sociale de 628 \$ contraint déjà les personnes seules à vivre dans la misère. Il serait indécent de la couper d'un montant pouvant aller jusqu'à 224 \$. En s'acharnant sur ces personnes, M. Blais va les pousser à la rue. »

3) M. Blais, pourquoi ne renoncez-vous pas tout simplement aux sanctions financières pour rendre votre réforme de l'aide sociale plus « acceptable » ?

Le nouveau règlement n'étant pas encore déposé, il est toujours temps pour le ministre de renoncer aux sanctions financières. « Seuls les fous ne changent pas d'idée, poursuit M. Tremblay-Marcotte. Le ministre doit descendre de son nuage, reconnaître le bien-fondé du vaste mouvement d'opposition à sa réforme et cesser de jouer avec la vie des milliers de personnes qui ont besoin de recourir à l'aide sociale./Le mépris a assez duré. Au lieu de proposer des reculs aux personnes assistées sociales, pourquoi le ministre ne s'assure-t-il pas que le prochain plan de lutte à la pauvreté permettra à toutes les personnes de sortir de la pauvreté ? »

À propos du projet de loi 70

Adoptée en novembre dernier, la Loi visant à permettre une meilleure/adéquation/entre la formation et l'emploi/ainsi qu'à favoriser l'intégration en/emploi (projet de loi 70) rendra obligatoire la participation au programme Objectif emploi pour les personnes considérées sans contraintes à l'emploi faisant une première demande d'aide sociale. Le

Réforme de l'aide sociale - La Coalition Objectif Dignité en a assez du mépris du ministre Blais

ministre Blais a souvent brandi la menace de coupes pouvant aller jusqu'à 224 \$ à la prestation de base des personnes ne répondant pas de façon jugée satisfaisante aux exigences du programme.